

## Qualité du service

Les repas sont confectionnés dans le respect des normes d'hygiène alimentaire en vigueur.

Les menus sont élaborés à partir d'exigences diététiques qualitatives et quantitatives.

Ainsi, les menus sont équilibrés, complets et varient tous les jours.



Ils sont composés :

- d'une entrée,
- d'un légume,
- d'un féculent,
- d'une viande ou poisson,
- d'un laitage,
- d'un fruit ou d'un dessert,
- du pain.

Si l'état de santé l'exige, il est possible d'adapter les menus à un régime spécifique.



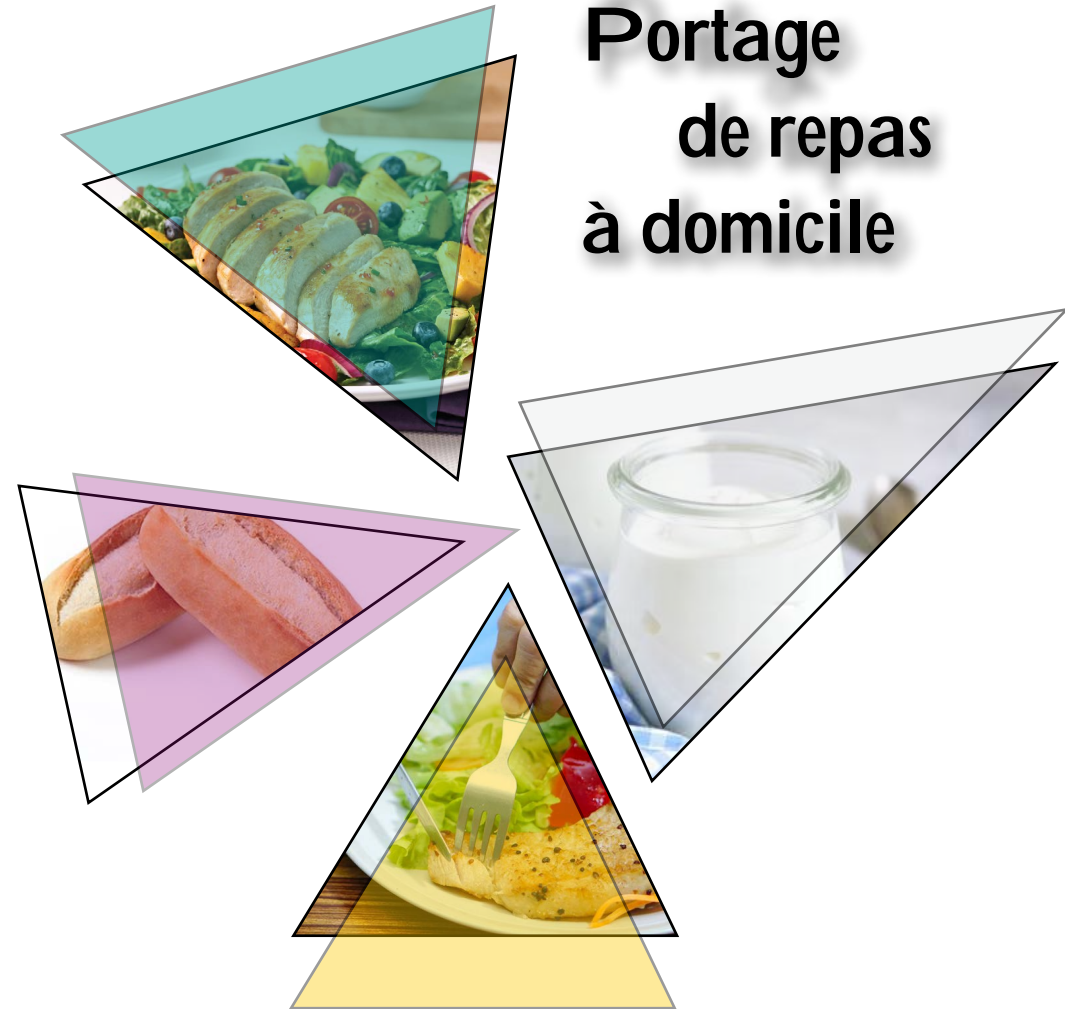
## Inscription

se rendre au CCAS muni de :

- carte d'identité,
- justificatif d'invalidité le cas échéant,
- certificat médical le cas échéant,
- lettre de l'assistant(e) social(e) (selon le cas),
- nom, adresse et n° de téléphone d'au moins une personne référente (un « proche »),
- nom et téléphone du médecin traitant.

Un formulaire sera complété sur place, accompagné du règlement intérieur précisant le fonctionnement du service.

# Portage de repas à domicile



## CCAS de Monistrol sur Loire

15, avenue de la Libération  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
04 71 75 61 30 / 04 71 75 61 31

accueil.ccas@monistrol.fr / sonia.boyer@monistrol.fr

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Mairie de Monistrol sur Loire propose un service de portage de repas à domicile.

Les repas sont préparés par l'association «Espace Beauvoir», située sur la commune.

### Pour qui ?

Ce service s'adresse :

**aux seniors**  
(60 ans et plus)

et / ou

**aux personnes en situation de handicap**



résidant sur la commune de Monistrol sur Loire.



### Quand ?

Il est possible de bénéficier du service après une hospitalisation, durant une maladie ou en cas d'incapacité temporaire.

**Pas de durée minimum ou maximum**

### Les tarifs

<b>Repas de la semaine</b> (dimanches et jours fériés compris)	9,50 euros 6,60 euros le repas + 2,90 euros le port
Pour un <b>couple</b>	Total de 16,10 euros
Repas « <b>invité</b> »	8 euros

### Différentes aides

Allocation personnalisée d'autonomie

Mutualité sociale agricole



N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un (e) assistant(e) social(e)

### Fonctionnement

- Le service propose des repas pour tous les jours de la semaine.
- Un minimum de trois repas par semaine est demandé.
- Les repas sont transportés par un agent du CCAS avec un véhicule frigorifique (répondant aux exigences de la Direction des Services Vétérinaires).
- Les repas, livrés froids dans des barquettes à usage unique, sont prêts à être réchauffés (micro-ondes ou casserole).

